

Date : 2024-12-09

Heure : 19 H

Lieu : Réunion en ligne via Microsoft Teams

Appelé par : Philippe Bonavita, Président de la classe J70 France

Quorum : Atteint avec la présence de 28 membres

### **Rapport du président**

Philippe Bonavita, le président, a présenté un rapport détaillé couvrant les aspects suivants :

#### **Éléments sportifs :**

- Neuf régates ont été organisées en 2024, avec une participation en hausse pour certaines épreuves comme la SNIM (19 bateaux) et le championnat national (19 bateaux).
- Quatre bateaux ont représenté la France au championnat d'Europe en Italie, et trois bateaux au Mondial à Palma.

#### **Développement de la classe :**

- Obtention du Mondial Amateur 2026 à Marseille, avec des défis logistiques et budgétaires à relever.
- Lien fort maintenu avec la Fédération Française de Voile, qui a attribué un titre de champion de France lors du National à Arcachon.
- Interactions avec de futurs acheteurs sur le marché de l'occasion et ventes de bateaux de membres.
- Relations avec le chantier pour les pousser à vendre des bateaux sur le territoire français.

#### **Animation et communication :**

- Communications régulières via newsletters, groupe WhatsApp, Facebook et mise à jour du site web.
- Relance téléphonique des membres pour animer les régates majeures.
- Financement d'un vidéaste pour le championnat national et création d'une vidéo promotionnelle.

#### **Bilan des membres :**

- 54 bateaux recensés en France métropolitaine, 8 en Nouvelle-Calédonie et 1 à La Réunion.
- 37 membres en 2024, une légère baisse par rapport à l'année précédente.
- Augmentation du nombre de bateaux de particuliers (29) et diminution des bateaux de club (8).
- 38 bateaux ont couru au moins une manche sur l'ensemble du championnat.

Le rapport a également abordé les ambitions pour 2025, notamment l'objectif d'avoir des épreuves avec plus de 20 bateaux et la décision d'arrêter l'alternance entre la SNIM et le SPI Ouest-France pour se concentrer sur ce dernier.

## **Rapport du Trésorier**

Jacques de Galzain, le président, a présenté le rapport financier.

### **Rapport financier**

L'exercice a dégagé un solde excédentaire de 515 euros pour l'année écoulée. Les principales dépenses sont :

- Frais de secrétariat (tenue du site internet) : 144 euros
- Frais de banque : 142 euros
- Stickers (40 unités à 20 dollars l'unité) : 1733 euros
- Photos, vidéos et frais de déplacement : 1733 euros
- Réceptions et cadeaux pour les lauréats de la Coupe de France : 1590 euros

Les recettes proviennent principalement des cotisations :

- Bateaux privés avec ou sans barreur : 2950 euros
- Barreurs et équipiers de grade 3 : 600 euros
- Bateaux club : 1120 euros

Un sponsoring de 1500 euros de Clément Brillaud et Sophie (Parallèles et Maison B) a également contribué aux recettes pour l'organisation du championnat de France.

Le solde en banque au 31 décembre s'élève à 11 739 euros, permettant de constituer des réserves pour les années à venir.

### **Calendrier 2025**

- Décision : Concentration sur 3 épreuves majeures (SPI Ouest, National à La Rochelle, Hyères en octobre) et 6 épreuves régionales
- Objectif : Plus de 20 bateaux par épreuve majeure, viser 30 bateaux
- Classement Coupe de France sur la somme pondérée de toutes les épreuves
- Qualifications pour le Mondial Open 2026 à Cascais déterminées par le classement Coupe de France 2025

### **Cotisations 2025**

- Décision : Maintien des mêmes tarifs que 2024
- Barreur et propriétaire : 110 euros
- Propriétaire non barreur : 80 euros
- Club propriétaire par bateau : 140 euros
- Barreur et équipier grade 3 : 30 euros

### **Boutique de la classe**

- Décision : Proposer aux membres d'équiper leurs équipages en vêtements personnalisables au nom du bateau
- Suivi : Sondage à venir sur l'intérêt et les quantités minimums requises

### **Systeme RaceSense**

- Décision : Continuer les échanges avec le fournisseur pour une éventuelle mise en place lors du SPI Ouest ou du National
- Objectif : Améliorer l'attractivité de la classe
- Suivi : Philippe Guigné en charge, en lien avec Christine pour une solution de tracking

### **Élection des membres du conseil d'administration**

Aucune élection n'a eu lieu cette année, le bureau étant renouvelé tous les deux ans. Aucune démission n'a été reçue, le bureau actuel est donc reconduit pour 2025 :

- Philippe Bonavita : Président
- Jacques de Galzain : Finances
- Patrick Torfou : Technique et jauge
- Hervé Leduc : Communication digitale
- Philippe Guigné : Prospective

### **Ordre du jour détaillé et votes.**

#### **Rapport moral :**

Philippe Bonavita a présenté le rapport moral, couvrant les aspects sportifs, le développement de la classe et la communication. Les points clés sont :

- 9 régates organisées en 2024, avec une participation en hausse pour certaines épreuves majeures comme la SNIM (19 bateaux) et le Championnat de France (19 bateaux)
- Objectif de rassembler plus de 20 bateaux par épreuve atteint pour la SNIM et le Championnat de France
- Communications régulières via newsletters, WhatsApp, Facebook et mise à jour du site web
- Travail de lobbying pour obtenir le Championnat du Monde Amateur 2026 à Marseille
- 54 bateaux recensés en France métropolitaine, 37 membres adhérents en 2024

La motion pour approuver le rapport moral a été votée à l'unanimité.

#### **Rapport financier :**

Jacques a présenté le rapport financier, avec un excédent de 515 euros pour l'année 2024. Les principales dépenses étaient les frais de secrétariat, de banque, les stickers, les photos/vidéos et les réceptions/cadeaux. Le budget 2025 prévoit des dépenses de 7060 euros, équilibrées par les cotisations des membres et un sponsoring espéré de 2000 euros. Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

#### **Calendrier 2025 :**

Le calendrier 2025 comprend 3 épreuves majeures (SPI Ouest, National J70 à La Rochelle, régata à Hyères) et 6 épreuves régionales. La Coupe de France 2025 sera basée sur la somme pondérée de toutes les épreuves, sans suppression d'épreuve, avec des coefficients de 3 pour le National et 2 pour

les autres épreuves majeures. Le classement de la Coupe de France 2025 déterminera les qualifiés pour le Championnat du Monde Open 2026. Le calendrier 2025 a été approuvé à l'unanimité.

### **Tarifs des adhésions 2025 :**

Les tarifs des adhésions 2025 sont inchangés par rapport à 2024 : 110€ pour un barreur/propriétaire, 80€ pour un propriétaire non-barreur, 140€ pour un club propriétaire, 30€ pour un barreur ou un équipier de grade 3. Les tarifs des adhésions 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

### **Informations aux membres**

#### **Jauge et évolutions :**

Patrick Torfou, nouveau mesureur de classe adoubé, a présenté les évolutions de la jauge pour 2025 :

- Changement de vocabulaire : le terme "driver" est remplacé par "helmsman" dans les règles
- Suppression de la règle sur le pavillon Oscar pour pouvoir pomper
- Un équipier de grade 3 ne peut barrer un bateau que s'il en est le propriétaire à 100%
- Obligation d'utiliser le système RaceSense pour la gestion des départs/arrivées sur les épreuves internationales

Patrick a insisté sur le respect strict de la jauge, avec des vérifications prévues sur les épreuves majeures.

#### **Développement de nouveaux pôles :**

René Corbefin du Yacht Club de Port-Leucate a présenté le projet de création d'un pôle course J70, avec pour objectif d'atteindre 20 à 30 bateaux d'ici 4-5 ans. 4 bateaux sont déjà présents, avec des moyens mis en place (grue, terrain sécurisé) et des tarifs attractifs (530€/an).

Marc a présenté la dynamique à la Société Nautique de la Trinité, avec 3 bateaux "performants" préparés pour les grands événements, dont le Mondial 2026, un entraîneur dédié et des conditions très avantageuses (500€ pour un bateau complet pour la saison).

#### **Système RaceSense :**

Philippe Guigné a présenté le système RaceSense, imposé par la classe internationale pour la gestion des départs/arrivées sur les épreuves internationales. Ce système GPS permet de détecter les bateaux au-dessus/en-dessous de la ligne de départ et d'éviter les erreurs d'arbitrage. Son coût est d'environ 1250€ + 150€ d'abonnement par bateau. La classe française réfléchit à son adoption, éventuellement dès 2025 sur certaines épreuves majeures.

#### **Boutique de la classe :**

La possibilité d'équiper les équipages avec des vêtements personnalisés de la classe via une boutique en ligne a été évoquée. Un sondage sera lancé pour évaluer l'intérêt des membres.

#### **Approbation des résolutions**

Les résolutions suivantes ont été approuvées au cours de l'Assemblée Générale :

- Approbation du rapport moral à l'unanimité
- Approbation du rapport financier à l'unanimité, moins une abstention
- Approbation du calendrier 2025 à l'unanimité
- Approbation des tarifs des adhésions 2025 à l'unanimité

## Questions et réponses

Voici un résumé des principales questions posées et des réponses apportées :

### **Sur l'augmentation potentielle des cotisations :**

Plusieurs membres ont suggéré d'augmenter les cotisations pour offrir plus de services (communication renforcée, événements mieux couverts, etc.) et rendre la classe plus attractive. Le bureau étudiera cette possibilité et fera des propositions aux membres.

### **Sur l'intégration des résultats internationaux dans le classement :**

La question a été soulevée d'intégrer les résultats des championnats internationaux (Mondiaux, Européens) dans le classement de la Coupe de France, pour ne pas pénaliser les équipages s'y rendant. Le bureau réfléchira à cette possibilité.

### **Sur la limitation du nombre de bateaux au départ :**

Christine a interrogé sur l'existence d'une limite de bateaux au départ dans les règles de la classe J70. Philippe Bonavita a indiqué qu'au-delà de 90 bateaux, on bascule sur un système de poules.

### **Sur le poids des quilles :**

Denis Infante a suggéré de vérifier le poids des quilles, ce qui n'est actuellement pas fait lors des contrôles de jauge.

## **Ajournement**

L'Assemblée Générale s'est terminée aux alentours de 20h50. La date de la prochaine Assemblée Générale n'a pas été précisée mais devrait avoir lieu fin 2025.